



Paroisse St Martin

Abbé Robert Sibenaler, Curé

14, rue des Ecoles - L-3461 Dudelange

Tel. 51 15 46 – Fax 51 15 67

pardud@pt.lu

www.par-diddeleng.net

Informations pour la préparation de la cérémonie de mariage

Mademoiselle, Monsieur,

Nous sommes heureux de préparer avec vous votre mariage et de le célébrer dans notre paroisse. Voici quelques *RENSEIGNEMENTS PRATIQUES* qui vous seront utiles:

- **Dossier officiel:** Vous devez remettre au secrétariat de la paroisse pour chacun, un **extrait de baptême** et de **confirmation** que vous devez vous procurer dans la paroisse où vous avez été baptisés respectivement confirmés.

Ensuite, pour votre cérémonie, quelques indications:



- **Les fleurs** expriment ce que les mots ne savent pas dire. Le jour de votre mariage pensez à fleurir l'autel. Pour tout renseignement concernant les fleurs veuillez contacter Sœur Simone - Tel. 51 16 86.
- La **musique** fait partie de la fête. Vous pouvez proposer et préparer musiques et chants. Pour des raisons d'organisation les réservations pour la Chorale St Martin, et l'organiste doivent se faire longtemps d'avance et séparément.

- 1) Pour la chorale St Martin (dames), Mme Simone SCHALZ - Tél. 516147
- 2) Pour les organistes : Laurent Felten 621293951, Paul Kayser 691726014, Gilles Leyers 621299752, Thierry Origer 691231277, Adrien Théato 514801
Fränz Theis 378613

- Parmi **les textes** que vous pouvez choisir, la 1ère lecture et la prière universelle pourront être lues par un proche de la famille ou un ami. Remettez-leur une copie à l'avance, pour qu'ils aient le temps de se préparer: lire lentement et distinctement.
- Des **photos** de votre mariage peuvent être prises: cortège, échange des alliances, signatures... Cependant, demandez aux photographes de rester discrets, et mettez-vous d'accord avec le célébrant pour les moments opportuns.
- **Ponctualité:** Par respect pour vos amis, vos invités et le célébrant, faites en sorte d'arriver à l'église à l'heure prévue. Souvent, une autre célébration a lieu juste après votre mariage.
- **Vos alliances** et votre **livret de famille** seront remis au célébrant avant la cérémonie religieuse.
- **Note:** *Lors des mariages il est strictement interdit de jeter du riz, des pétales de fleurs des amandes, du sucre etc. afin d'éviter les accidents et par respect pour les personnes qui s'occupent bénévolement du nettoyage de l'église et des chapelles.*
En cas de non respect le nettoyage supplémentaire sera facturé séparément !

Merci de votre compréhension